



Un chiffre d'affaires historiquement haut !

UNE FORTE DYNAMIQUE ECONOMIQUE

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 30 janvier 2024 à Beaumont-Monteux, les neuf familles associées de Clairmont ont confirmé leurs bons résultats.

En effet, l'exercice 2023/2024 s'est clôturé par un chiffre d'affaires de nouveau historiquement haut, pour atteindre 3,7 millions d'euros, avec une progression importante de 42% à l'export et une stabilité sur le marché français.

Cette Assemblée Générale a confirmé le souhait d'agrandir la famille Clairmont en accueillant de nouveaux vignerons sur Crozes-Hermitage et les crus Septentrionaux.

Par ailleurs, Clairmont continue de valoriser le travail de ses vignerons qui exploitent aujourd'hui 40% des 132 ha de vignes en production, certifiés en bio. Elle poursuit ses aides financières, administratives et techniques auprès d'eux avec notamment l'avance de trésorerie dès le mois de janvier qui suit la première récolte, l'aide à l'établissement d'un budget prévisionnel, le conseil technique dans la conduite du vignoble ou encore le prêt de matériel entre associés.

Enfin, Clairmont sera récompensée le 2 avril prochain au Palais des Papes en Avignon, par le prix de la « Distinction œnotourisme » remise par Inter Rhône pour la qualité de son offre œnotouristique.

Une offre qui va se poursuivre cette année par le développement d'évènements à destination des clients particuliers, tels que des after-work et des animations autour du vin avec des partenaires locaux. Un déjeuner sera organisé en juin prochain à destination des entreprises du territoire.

Conçu par les salariés et les vignerons de Clairmont, le plan stratégique reconduit l'an dernier, a pour objectif de travailler ensemble en développant les fonctionnements horizontaux, de pérenniser l'entreprise au travers, notamment, d'actions participant à la transition écologique tout en maintenant la performance économique.

Basé sur l'intelligence collective, ce plan stratégique est construit autour de 5 axes majeurs :

- **ENSEMBLE** : pour la valorisation et la progression dans l'échange des savoir-faire et des passions autour de l'intégration des valeurs, le renforcement de la cohésion d'équipe et la formation collective des vignerons et des salariés.
- **PERENNITE** : pour la transmission d'un outil performant aux générations futures comprenant l'accueil des nouveaux vignerons, la consolidation de l'attractivité ainsi que la valorisation des récoltes et des investissements.
- **PERFORMANCE COMMERCIALE** : pour une réflexion globale sur l'optimisation du prix et la valorisation des vins à travers les réseaux trad et export, autour de la diversification des cépages et de benchmarking réguliers.
- **QUALITE** : se donner les moyens de ses ambitions avec pour objectif prioritaire, la qualité des vins par le développement de la certification Bio et HVE, le partage d'expériences viticoles et œnologiques, le faire-savoir par les meilleurs outils de communication, le développement de l'œnotourisme.
- **SINGULARITE** : savoir se démarquer pour créer l'expérience avec la création de cuvées de Domaine, tout en valorisant l'image de la marque Clairmont. Cet axe est aussi dynamisé par la création de l'offre œnotouristique.

“50 ans après le pari fou de nos aînés de créer une si petite coopérative, qui ne comptait à sa création qu'une seule salariée, nous nous sommes engagés dans une démarche prometteuse où chacun, associé, salarié, va pouvoir apporter davantage de lui-même à Clairmont.

Nous sommes tous acteurs. Nous avons tous à notre échelle, jusque dans nos pratiques individuelles, beaucoup de petites, comme de grandes évolutions à mettre en place. Toutes réunies, elles participeront à ce que nous allons laisser aux générations futures. Gageons que cette synergie nous porte encore pour les 50 années à venir !” déclare Frédéric Borja, Président de Clairmont.

**Les vignerons de Clairmont seront présents sur Vinexpo Paris / Wine Paris
du 12 au 14 février : Hall 4 Stand C 201**